



397

PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires
Service aménagement, biodiversité et eau
Unité police de l'eau

Monsieur le Président
de la Communauté de Commune
du Pays de Bitche
38 rue du Colonel Teyssier
57230 BITCHE

Dossier suivi par : Antoine SCHWARTZ

Tél. : 03 87 28 30 87

Fax : 03 87 02 79 32

Mél : antoine.schwartz@moselle.gouv.fr

Réf. : AS/

Objet : Dossier de déclaration concernant: Le projet de
refonte de berges du SCHEBERBACH.

Metz, le 19 juillet 2019

P. J. : 1 dossier
Récépissé de déclaration + fiche descriptive

Monsieur le Président,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **Le projet de travaux de refonte de berges du cours d'eau du SCHEBERBACH sur la commune de HOTTVILLER.**

Les références administratives de ce dossier sont les suivantes :

- Date de réception du dossier au guichet unique de l'eau : **16 juillet 2019**
- Numéro d'enregistrement au guichet unique de l'eau : **57-2019- 00397**
- Dossier réalisé par : **Communauté de Commune du Pays de Bitche**

Je vous précise qu'après étude, votre dossier est complet et régulier.

Je vous prie de trouver ci-joint "**le récépissé clôturant son instruction administrative**".

Dès lors, **vous pouvez entreprendre cette opération à compter de la réception du présent courrier.** Le descriptif de l'opération est joint au présent courrier.

Je vous rappelle que cette décision est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif, par le déclarant dans un délai de deux mois et par les tiers durant un délai de un an, dans les conditions définies à l'article R. 421-1 du code de la justice administrative.

Une copie du récépissé sera affichée à la mairie de Hottviller où cette opération doit être réalisée, pendant une durée minimale d'un mois. Le dossier de déclaration sera consultable en mairie.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Copie transmise pour information :
- Onema Patrice Muller

L'ADJOINTE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU

EVA FUMAGALI